

LFI et Conseil constitutionnel : non à la loi Narcotrafic, qui protègerait les fonctionnaires anti-drogues...

écrit par Maxime | 7 juillet 2025



La NUPES (socialistes, LFI, écologistes...) s'est précipitée devant le Conseil constitutionnel pour essayer de faire annuler la loi Narcotrafic qui vient d'être votée.

Parmi les auteurs de la saisine, Louis BOYARD et Andy KERBRAT bien connus des patriotes sur le sujet.

<https://www.conseil-constitutionnel.fr/decision/2025/2025887DC.htm>

Le premier était dealer (et l'est peut-être encore ?), le second consommateur pendant son mandat, il aurait utilisé de l'argent public pour acheter de la drogue, interpellé en flagrant délit.

[Kerbrat](#)

Il ne manque plus que Adrien Quatennens pour faire un recours contre une loi punissant les violences faites aux femmes, Dutroux pour se prononcer sur une loi contre la pédophilie et Abdeslam pour voter contre le terrorisme...

Voilà donc le niveau auquel est tombée l'Assemblée nationale, grâce au gauchisme dévoyé et à une certaine immigration qui permettent à ces gens de devenir députés de la Nation.

Comment hésiter à choisir son camp face à de telles caricatures ambulantes ?

Il se dit que la [drogue circule allègrement dans l'Hémicycle](#) sous cette mandature.

Un sénateur extrême-centriste étant quant à lui [poursuivi pour une tentative de viol](#) sur une collègue

qu'il aurait préalablement droguée...

A part cela, ce sont ces gens qui sont invités à voter contre les drogues...

La loi du 13 juin 2025 serait assez ambitieuse, paraît-il, elle est soutenue notamment par Retailleau, qui fait du RN au gouvernement Bayrou. **Sauf que tant que Macronistes et LFI sont majoritaires, rien ne pourra aboutir. Sur un terreau vicié, on ne peut rien faire pousser.**

Elle contient principalement une mesure-clé, le « dossier-coffre » qui vise à protéger l'identité des policiers et magistrats ayant mené des enquêtes face aux risques de riposte des réseaux mafieux.

Cette mesure destinée à éviter que quelques personnes courageuses reçoivent des balles est attaquée par des parlementaires LFI et assimilés. Les avocats de la défense se verront interdire l'accès à une partie du dossier afin d'éviter les « fuites ».

L'idée est bonne, même si on sait que parmi les policiers et les magistrats aussi il y a des fuites. Les réseaux mafieux de la drogue sont puissants et peuvent acheter beaucoup de choses...

Pour les LFI, cette loi porte une atteinte excessive à la vie privée et prévoit des peines trop sévères...

Le Conseil constitutionnel a suivi les élus LFI dans leur recours contre cette mesure. La France ne peut donc toujours pas se donner les moyens d'une politique ambitieuse contre le fléau de la drogue, ce qui arrange sans doute une bonne partie de l'Hémicycle, qui pourra continuer ses consommations, que facilitent, il est vrai, les hauts revenus d'argent public perçus par les

intéressés.

La mascarade fonctionne bien : la Macronie (qui inclut PS, LR...) propose, LFI (qui a appelé à voter Macron contre Marine) s'indigne devant le Conseil constitutionnel, le Conseil constitutionnel censure et retour au point de départ...

Cette inertie durera tant que les patriotes n'auront pas fait le ménage dans les institutions et la Constitution, autant dire que nous ne sommes pas sortis des ronces. De plus, tant que les prisons seront des passoires où l'on fait rentrer téléphones et ordinateurs, les mesures concernant l'incarcération risquent de rester lettre morte.

C'est bien la totalité du système juridique français qu'il doit faire l'objet d'une révolution patriotique.

Le jour où cela arrivera, si cela arrive, les élus de la Nation auront vraiment du travail et ne se contenteront pas de s'agiter pour justifier leurs prébendes...

Le jour où il faudra détruire tout cet édifice liberticide que 50 ans de perversion politique a mis en place, il y aura de quoi travailler jour et nuit.

En attendant, tout ce petit monde parade pour continuer à se gaver en votant loi sur loi qui ne résolvent jamais les problèmes.

L'inflation législative, caractérisée par un système juridique dont l'obésité est morbide, dépourvu de lisibilité, inefficace, atteint son paroxysme sous Macron et ses alliés, de LFI à LR voire parfois le RN dont la vague « bleu marine » ne fait pas beaucoup de vagues.